



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
*Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent*

---

AVIS DE LA VOIE MARITIME N<sup>o</sup> 7 – 2022

**EXIGENCES DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION AUTOMATIQUE (SIA)**

**(annulé 2022-12-06)**

Les navigateurs sont avisés que le calcul pour les rapports SIA sur la position doit utiliser les corrections différentielles au GPS provenant des services de radiophare du système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne ou **le système d'augmentation par satellite (SBAS)**. Ceci est selon les exigences décrites dans le manuel de la Voie Maritime, Pratiques et Procédures, section 20.(2)(f).

Veillez noter que depuis le 30 juin 2020, la Garde côtière des États-Unis a fermé sa dernière station DGPS pour les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent. Par conséquent, une couverture DGPS n'est plus disponible dans le Canal Welland. Les GPS doivent être changés en mode automatique par les navigateurs afin de maintenir leur signal GPS amplifié pour l'entièreté du transit à travers la Voie maritime. Si le mode automatique n'est pas disponible, les navigateurs sont demandés de changé manuellement au **SBAS** pour une couverture dans le Canal Welland. Pour les transits montants, le changement se fait au Mid-Lake Ontario. Pour les transits descendants, le changement se fait au South East Shoal du Lac Érié.

Le 15 mars, 2022